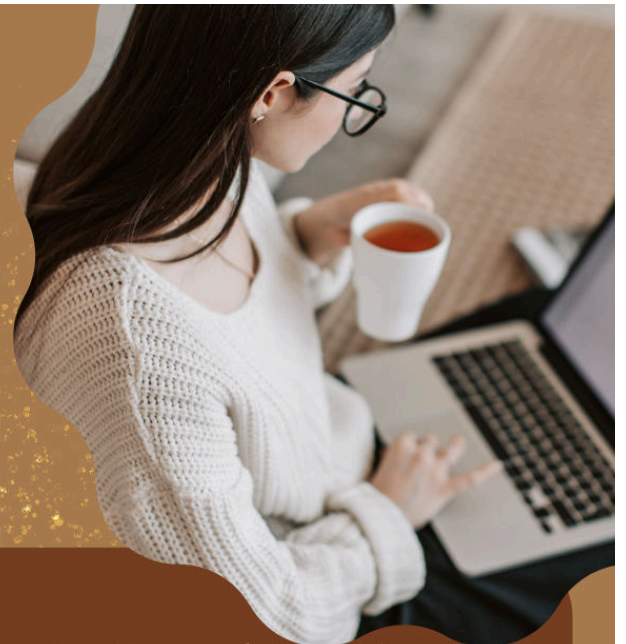


Parcours

Administratif

de départ en Cure Thermale

ASSOCIATION
SED1+



1

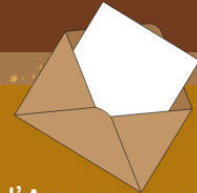
1ère Etape

Demander la prescription à votre médecin traitant, **formulaire CERFA vert** avec la ou les orientations qui vous sont nécessaire :
° RH (Rhumatologie) ° VR (Voies Respiratoires) ° PHL (PHLébiologie)
Accord valable pour une année civile

2

2ème Etape

Envoyer ce formulaire de demande à votre **caisse d'Assurance Maladie (CPAM)**, en moyenne il y a un délai de **3 semaines** de réponse



3

3ème Etape

Dès réception de l'accord, appeler les **thermes** pour réserver votre cure spécifiques SEDh et HSD :
04 73 65 36 33 pour le MONT-DORE
01 89 16 97 33 pour BARBOTAN (laisser un message, il vous rappelle)



4

4ème Etape

Prendre RDV avec le **médecin thermal** pour la veille de l'entrée aux soins aux thermes (CF liste des médecins dans les onglets de chaque site de cure)



5

5ème Etape

Réserver votre logement (CF nos listes avec des astuces pour vous aider)

